

Département **AIN**
Arrondissement **BELLEY**
Canton **LAGNIEU**

COMMUNE DE BLYES

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 12 mai 2009

Nombre de Conseillers :

- en exercice 13
- présents 12
- votants 12

Objet :
COMPTE RENDU DE SEANCE

N° 1411

L'an deux mille neuf, le 12 mai, le Conseil Municipal de la Commune de Blyes s'est assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur René DUSSERT, Maire.

Etaient présents : René DUSSERT, René SCHONARD, Sophie VALENTE, Danielle RAVASSEAU, Patricia PRESUTTO, Isabelle LAVIRON, Jérôme DOCHE, Bruno FIORI, Gérard PEYRONNET, Thierry GAILLARD, Françoise PELEGRIN, Stéphane NAGY.

Absent excusé : Denis ROBICHON.

NOTA - Le Maire certifie que le compte rendu de cette séance a été affiché à la porte de la Mairie le 18 mai 2009, que la convocation du Conseil avait été faite le 7 mai 2009.

Le Conseil Municipal conformément à l'article L 181-11 du Code des Communes, a désigné le secrétaire de cette séance en la personne de Madame Françoise PELEGRIN

Le Maire,

I - ELECTIONS EUROPEENNES

Les élections européennes auront lieu le dimanche 7 juin 2009 à la Mairie. Le bureau sera ouvert de 8h à 18h et sera ainsi tenu :

HORAIRES	PRESIDENTS	ASSESSEURS
De 8 heures à 10 heures 30	VALENTE Sophie	- DOCHE Jérôme - PELEGRIN Françoise
De 10 heures 30 à 13 heures	RAVASSEAU Danielle	- PRESUTTO Patricia - FIORI Bruno
De 13 heures à 15 heures 30	DUSSERT René	- NAGY Stéphane - PEYRONNET Gérard
De 15 heures 30 à 18 heures	SCHONARD René	- LAVIRON Isabelle - GAILLARD Thierry

II - VOTE DES SUBVENTIONS

Le Maire propose de fixer le total des subventions de fonctionnement accordées à :

✓ C.C.A.S. de Blyes (Cpte 657362)	2.000,00€
✓ Etablissements scolaires (Cpte 65737)	1.735,00€
✓ Associations (Cpte 6574)	47.349,57€

Il présente en annexe la ventilation des attributions individuelles. Il précise que l'augmentation de près de 10.000€ par rapport à 2008 vient essentiellement de la subvention attribuée au Coin des Cop'Ain (+9.000€) et du fait du rappel 2008 proposé pour certaines associations.

En effet, certaines subventions versées les années précédentes ne l'ont pas été en 2008, dans l'attente d'une meilleure connaissance des associations concernées.

Le conseil municipal valide à l'unanimité le montant global proposé mais revient sur certaines attributions modifiées comme suit par la majorité.

NOM	2007	2008	2009
COOPERATIVE SCOLAIRE BLYES	1 010.00	1 010.00	610.00
FOYER SOCIO EDUCATIF LEYMENT	75.00	75.00	75.00
CECOF CFA AIN (FORMATION PROFESSIONNELLE)	225.00	150.00	225.00
ASS FORMATION PROFESSIONNELLE BTP DE L'AIN	75.00	75.00	75.00
CHAMBRE DES METIERS DE L'AIN	300.00	150.00	300.00
CHAMBRE DES METIERS DE L'ISERE	75.00	0.00	0.00
ECOLE DU BOIS CORMARANCHE EN BUGEY	0.00	0.00	0.00
LYCEE ENSEIGNEMENT AGRICOLE ST SORLIN	150.00	150.00	225.00
MFR BALAN		75.00	75.00
MFR DE LA DOMBES - MONTLUEL		225.00	0.00
MFR DOMAINE DE LA SAULSAIE - MONTLUEL	150.00	75.00	150.00
COMPTE 65737	2 060.00	1 985.00	1 735.00

ADAPA Aide, Soins et Services à Domicile	1 379.34	782.10	803.43
ADMR Aide et Servcies à Domicile	450.00	450.00	450.00
ASCOLEC Ass scolaire pour la lecture		30.00	30.00
Bibliothèques en Campagne	150.00	150.00	150.00
CDAR Comité Dép. d'alénagement rural de l'Ain		80.00	80.00
Fonds Solidarité Logement (CG ain et CAF de l'Ain)	263.10	272.40	280.50
Maison Médicale de Garde Plaine de l'Ain	877.00	877.00	935.00
Patrimoine du Canton de Lagnieu	40.00	40.00	40.00
ABCantine	7 885.48	11 460.64	11 460.64
ACCORD PARFAIT	305.00	305.00	305.00
Club des AINES de Blyes	305.00	305.00	305.00
Association OEnologique et Culturelle de Blyes	610.00	305.00	305.00
Association Sportive de Blyes	305.00	305.00	305.00
Blyes en Fleurs	305.00	305.00	0.00
Le Coin des Cop'Ain	19 000.00	16 000.00	25 000.00
Club micro de Blyes	400.00	400.00	400.00
Football Club Plaine de l'Ain 01 (FCPA01)	1 500.00	1 500.00	2 000.00
FCPE - Ass. Parents d'élèves de Blyes	305.00	305.00	305.00
Le Ru du Gua	305.00	3 500.00	305.00
Sou des Ecoles	1 305.00	305.00	305.00
Terre à Terre	305.00	0.00	0.00
Les Amis du Four à Pain	0.00	0.00	305.00
Action contre la Faim	0.00	0.00	0.00
Développement agro industriel du SAHEL Burkina Faso	150.00	0.00	0.00
Ass Dép Amis & Parents d'enfants inadaptés	230.00	0.00	460.00
ADDIM de l'Ain Ass Dép pour la danse & l'initiative musicale	0.00	0.00	0.00
Aide à l'Enfance Tibétaine	0.00	0.00	0.00
AIDES	100.00	0.00	200.00
Association Nationale d'Elus Zones Humides	40.00	0.00	80.00
APAJH Ass pour Adultes & Jeunes Handicapés de l'Ain	0.00	0.00	0.00
APF Ass Paralysés de France	0.00	0.00	0.00
Arc en Ciel : concrétise rêves enfants gravement malades	0.00	0.00	0.00
AVEMA Aide aux victimes & Médiations dans l'Ain	0.00	0.00	0.00
Banque alimentaire de l'Ain	150.00	0.00	300.00
UD des Combattants volontaires de la Résistance de l'Ain	0.00	0.00	0.00
Côtière Meximieux Villieu	150.00	0.00	0.00
Croix Rouge Française (délégation Lagnieu)	230.00	0.00	460.00
EMME YA TOLLO	305.00	0.00	0.00
ENVOL : aide accueil réinsertion déshérités	0.00	0.00	0.00
Fondation d'Auteuil (Jeunes & enfants isolés - orphelins)	0.00	0.00	0.00
Fondation Raoul Follereaux (Lépreux)	0.00	0.00	0.00
JPA Jeunesse au Plein Air	0.00	0.00	0.00
ALBEC Léon Bérard pour Enfants	150.00	0.00	300.00
Centre Régional Léon Bérard (Recherche)	230.00	0.00	610.00
Ass Maladies Orphelines Midi-Pyrénées	0.00	0.00	0.00
MIRESSANCE	0.00	0.00	0.00
Les PEP 01 (Pupilles de l'enseignement public)	0.00	0.00	0.00
Prévention Routière	0.00	0.00	0.00
Printemps Musical de Pérouges	0.00	0.00	0.00
Les Restaurants du Cœur	305.00	0.00	610.00
NAFSEP Ass Française Sclérose en plaques	0.00	0.00	0.00
Médecins aux pieds nus	230.00	0.00	0.00
Sclérose en plaques Massif Jurassien	0.00	0.00	0.00
Secours populaire français	0.00	0.00	110.00

Société Musicale de Lagnieu	0.00	0.00	0.00
UDAF 01 (Union dép Associations Familiales de l'Ain)	0.00	0.00	0.00
UNHCR Agence Nations Unies pour les réfugiés	0.00	0.00	0.00
UNICEF Fonds Nations Unies pour l'enfance	75.00	0.00	150.00
Villages du Monde pour Enfants	0.00	0.00	0.00

COMPTE 6574	38 339.92	37 677.14	47 349.57
--------------------	------------------	------------------	------------------

III - EMPLOIS ETE

Le Maire expose au Conseil qu'il y a lieu de reconduire comme chaque année les emplois d'été pour l'aide aux espaces verts organisés comme suit par l'embauche saisonnière:

- ✓ *D'une personne majeure recrutée sur un emploi temporaire pour la période estivale de mai à septembre, rémunérée au grade d'adjoint technique 2^{ème} classe, sur la base de 20 heures hebdomadaires réparties selon les nécessités de service et consacrées à la préparation des plantations et à l'encadrement des jeunes.*
- ✓ *De jeunes de Blyes, choisis dans l'ordre de leur inscription avec priorité à ceux qui n'ont pas encore bénéficié d'un emploi d'été, se répartissant la période estivale de début juin à début septembre, rémunérés au grade d'adjoint technique 2^{ème} classe, 20 heures par semaine.*

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

IV - SURVEILLANT DE BAIGNADE

Le Maire expose au Conseil qu'il est nécessaire, pour des raisons de sécurité évidentes, de reconduire les mêmes dispositions que les années précédentes en ce qui concerne la surveillance de la baignade au plan d'eau « les Brottaux ».

Le recrutement du maître nageur s'effectue, selon les disponibilités des candidats,

- Soit directement par contrat d'engagement,
- Soit par convention conclue avec Ain Profession Sport sous l'égide de la D.D.J.S.,

Le Conseil Municipal après avoir délibéré vote à l'unanimité.

Le Maire, René DUSSERT